

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
8 décembre 2017
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-douzième session
Point 34 a) de l'ordre du jour
Prévention des conflits armés : prévention des conflits armés

Conseil de sécurité
Soixante-douzième année

Lettre datée du 6 décembre 2017, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une déclaration faite par le Ministère ukrainien des affaires étrangères à l'occasion de l'anniversaire de la signature du Mémorandum de Budapest concernant les garanties de sécurité liées à l'adhésion de l'Ukraine au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 34 a) de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur
Représentant permanent
(*Signé*) Volodymyr **Yelchenko**



**Annexe à la lettre datée du 6 décembre 2017 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration faite par le Ministère ukrainien des affaires
étrangères à l'occasion de l'anniversaire de la signature
du Mémorandum de Budapest concernant les garanties
de sécurité liées à l'adhésion de l'Ukraine au Traité
sur la non-prolifération des armes nucléaires**

Le 5 décembre 2017

Le 5 décembre 1994, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, les États-Unis et la Fédération de Russie ont signé le Mémorandum concernant les garanties de sécurité liées à l'adhésion de l'Ukraine au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (Mémorandum de Budapest).

Après l'effondrement de l'URSS et compte tenu des menaces mondiales qui pèsent sur la sécurité et le régime de non-prolifération du fait de l'important arsenal nucléaire de l'URSS, l'Ukraine a apporté une contribution exceptionnelle au désarmement nucléaire et à la stabilité mondiale.

L'agression militaire russe contre l'Ukraine constitue une violation flagrante du droit international et des dispositions du Mémorandum de Budapest. Étant donné que l'Ukraine a renoncé à ses armes nucléaires, à l'article 2 dudit Mémorandum, la Russie s'est engagée en vertu du droit international à s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de l'Ukraine, et à ne jamais permettre que ses armes soient utilisées contre l'Ukraine.

La Russie étant dotée de l'arme nucléaire, son comportement agressif susmentionné constitue une menace pour le régime de non-prolifération nucléaire dans son ensemble, ce qui est particulièrement grave dans un contexte où la République populaire démocratique de Corée se livre à des actes de chantage et de provocation nucléaires.

La signature du Mémorandum de Budapest, instrument juridique international par lequel les États dotés d'armes nucléaires apportent à l'Ukraine des garanties de sécurité, a constitué, pour le parlement ukrainien, le préalable à l'adhésion de l'Ukraine au Traité sur la Non-prolifération des armes nucléaires du 1^{er} juillet 1968. L'Ukraine considérait et continue de considérer ces garanties comme une condition préalable et comme l'une des principales raisons de son adhésion au Traité.

L'Ukraine apprécie au plus haut point l'action des États-Unis, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de la France, qui apportent un réel appui à son intégrité territoriale et à sa souveraineté, condamnent les actes illégaux de la partie russe et prennent des mesures en réponse à l'agression de l'Ukraine par la Fédération de Russie. Nous sommes convaincus que pour lutter efficacement contre les menaces croissantes que la Fédération de Russie fait peser sur la sécurité, l'appui politique apporté à l'Ukraine doit être renforcé par des mesures pratiques telles que la fourniture d'armes létales afin de lui permettre de renforcer ses capacités défensives. Cela sera le signe de la détermination des signataires du Mémorandum de Budapest à s'acquitter de leurs engagements et permettra de renforcer l'architecture de sécurité européenne, dont le Mémorandum fait partie intégrante.

L'Ukraine continue de considérer que le Mémorandum de Budapest est un instrument juridique international important par lequel les États-Unis, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la France et la République

populaire de Chine ont signé des garanties de sécurité à l'égard de l'Ukraine, et exige que la Russie respecte pleinement ses engagements.
